



Électricité coupé par mon propriétaire

Par **Titoune62**, le **22/04/2023** à **09:01**

Bonsoir, je suis locataire d'une maison et mon propriétaire habite la même parcelle dans une autre habitation moi 17 et lui 17 bis il ya quelques mois je découvre que son 17 bis n'existe pas! Impôt cadastre etc il est donc domicilié au 17 pour tous les services publics et fournisseurs mon loyer est tous compris elec et eau . J'ai fait les démarches pour bien faire comprendre que se dernier ne vie pas du tout dans notre habitations le ton monte pour un ballon d'eau chaude qui ne fonctionne plus en decembre! Il refuse de le changer du coup je les fais ne lui paie pas son loyer ! Pour se venger sur le fait que nous avons découvert sa supercherie au impôts nous étions déclaré dans un meublé or mon bail est bien non meublé ! En janvier jusqu'à se jour 22 avril il a baissé la puissance du compteur EDF a 3kw pour les 2 maisons car il ni a que 1 seul compteur le mode de chauffage étant une pompe à chaleur nous n'avons plus de chauffage j'ai donc continuer à ne pas lui payer son loyer et fait constater par huissier, nous avons pris un avocat , puis la les choses se corse un peu plus à savoir qu'il me coupe régulièrement on peut aller jusqu'à 6 fois par jour ! Depuis 4 jours nous n'avons plus du tous de courant donc re constat par huissier de ce nouvelle éléments comment faire pour qu'il remette électricité le plus rapidement possible ?